

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 janvier 2022

OUTILS DE GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 29

présenté par
M. Taché

ARTICLE 2

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.